



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 73044

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le développement des ventes à la sauvette d'objets contrefaits sur le site du marché de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). En effet, ce site particulièrement visité par de nombreux touristes étrangers est particulièrement fréquenté par des vendeurs d'objets volés ou contrefaits, qui créent un climat d'insécurité, dénoncé par les commerçants de ce secteur. Ce pôle de trafic s'est banalisé peu à peu et attire une faune interlope qui vit de cette situation et n'hésite pas à agresser des touristes et à procéder à des vols à la tire contre ces personnes. Il conviendrait donc d'assainir ce site problématique par une coordination forte entre les services des douanes et ceux de la police nationale. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser l'action qu'il compte mener en ce domaine sur le marché aux Puces.

Texte de la réponse

Le « marché aux puces de Saint-Ouen » est situé pour partie sur Paris et pour partie sur la commune de Saint-Ouen. Il jouit d'une renommée mondiale et constitue un pôle d'attraction majeur pour de nombreux touristes, collectionneurs, chineurs et badauds, souvent porteurs de numéraires en raison de la présence du marché aux antiquités. Cette circulation d'argent et de biens constitue un attrait pour les voleurs dits « à la tire » et génère, dans certains cas, des vols avec violences. Ainsi, dans le secteur des puces (qui concentre environ 10 % des faits constatés sur l'ensemble de la circonscription de sécurité publique [CSP]), une unité territorialisée spécialisée a été créée en 2001 afin d'assurer une présence visible et dissuasive sur le terrain. Elle coordonne les actions du commissariat sur ce site et fait appel, autant que de besoin, aux services des douanes, de la répression des fraudes ou de la mairie. Des actions communes avec les services de police du 18^e arrondissement de Paris, limitrophe, sont organisées. De janvier à novembre 2005, une baisse sensible du nombre de vols à la tire a été enregistrée (- 34,91 %). Le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire entend lutter avec énergie contre toutes les formes de délinquance liées aux activités déployées sur ce site, et en particulier les contrefaçons, qui affectent sensiblement la vie économique de certaines entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73044

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8478

Réponse publiée le : 7 février 2006, page 1321